

INVITATION au CONGRÈS 2016

DU 28 AU 30 OCTOBRE 2016

MONT-SAINT-HILAIRE – MANOIR ROUVILLE-CAMPBELL

Chères collègues et chers collègues,

C'est avec plaisir que nous vous transmettons les informations relatives au 42^e Congrès de la Conférence des arbitres du Québec qui se tiendra au Mont-Saint-Hilaire, à l'hôtel **Le Manoir Rouville-Campbell**, les **28, 29 et 30 octobre 2016**.

L'hôtel est situé au :
125, chemin des Patriotes Sud, Mont-Saint-Hilaire, J3H 3G5
<http://www.manoirrouvillecampbell.com>

Activités de formation

Cette année encore, il vous sera possible de participer à d'enrichissantes activités de formation qui se dérouleront à compter du vendredi après-midi le 28 octobre et qui se poursuivront le samedi, 29 octobre, en avant-midi et en après-midi.

L'activité de **vendredi, en après-midi**, est à double volet.

- Tout d'abord, **Me Julie Baril, directrice des affaires juridiques au Tribunal administratif du Québec**, nous entretiendra de l'obligation de motiver et de l'incidence de récents jugements de la CSC à ce sujet.
- Par la suite, **Me Pierre Brun, du cabinet Melançon, Marceau, Grenier et Sciortino**, traitera de la contribution de l'honorable Louis LeBel, alors qu'il était juge à la Cour suprême du Canada, au développement des libertés fondamentales en droit du travail et à l'élargissement de la compétence arbitrale.

Pour la formation de **samedi matin** :

- **L'honorable Pierre J. Dalphond, ancien juge doyen de la Cour d'appel du Québec et maintenant avocat-conseil senior au cabinet Stikeman Elliott**, nous fera part de ses réflexions sur la preuve et la procédure en arbitrage.

En après-midi, nous accueillerons :

- **Me Anne-Marie Santorineos, de la Société québécoise d'information juridique**, qui nous présentera le tout nouveau moteur de recherche juridique disponible sans frais pour les arbitres membres de la Conférence et fournisseurs d'information à Soquij.

Une attestation de formation du Barreau du Québec sera remise à celles et ceux qui en feront la demande au formulaire d'inscription.

...2

Activités entourant le Congrès

En ce qui concerne les **activités sociales**, le président de la Conférence offre une fois de plus cette année le cocktail d'accueil du vendredi, ainsi que le cocktail du samedi pour se mettre en appétit. Le **banquet du samedi soir**, comportant un menu quatre services, aura lieu sur place, au Manoir Campbell-Rouville.

Quant au **vendredi soir**, il semble que la majorité des collègues préfèrent organiser eux-mêmes leur souper pour cette soirée. Il est recommandé de réserver une table à l'hôtel pour ceux et celles qui désirent souper au Manoir le vendredi soir.

Les conjoints(e)s ou ami(e)s qui accompagnent les membres sont bien entendu invités à toutes les activités sociales ci-haut décrites.

L'assemblée générale annuelle de la Conférence des arbitres du Québec aura lieu le dimanche matin, avec les sujets habituels que l'on y retrouve.

Inscription et réservation

Notez que le conseil d'administration a maintenu la décision d'éliminer une bonne partie des frais de participation des membres au Congrès. Il s'agit des frais couvrant tous les coûts afférents aux formations et à l'assemblée annuelle, incluant les cocktails du vendredi et du samedi ainsi que le lunch du samedi midi.

Vous n'aurez donc que vos frais personnels à payer. Cependant, comme le banquet du samedi est organisé par la Conférence, un montant pour couvrir les frais du souper vous sera facturé comme cela était le cas dans le passé. Pour les conjoints, il n'y a aucun frais de participation au Congrès, excluant les repas et le souper du samedi soir dont le coût approximatif devrait être de 105 \$ par personne incluant vin, taxes et service.

La réservation pour une chambre à l'hôtel Manoir Campbell-Rouville peut se faire dès maintenant par téléphone au 450-446-6060 ou par courriel à reception@manoirrouvillecampbell.com en précisant qu'il s'agit du congrès de la Conférence des arbitres du Québec.

Prière de réserver avant le 28 septembre 2016. Le coût négocié est de 169 \$ par nuit pour une occupation simple et 179 \$ par nuit pour une occupation double, le petit déjeuner est inclus.

Nous vous attendons donc en grand nombre.

Au plaisir de se retrouver.

Membres du CA

Jean Barrette • Francine Lamy • Jean Ménard • Nathalie Faucher •
Jean-Pierre Lussier • René Beaupré • Claude Martin • Yves Saint-André